

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : CIAS du Lac d'Aiguebelette – Désignation d'un représentant de la CCLA
EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf février à 18H30

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MRS. ALLARD. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MARCHAIS. PERRIAT. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. VOISIN. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS. BOIS (Pouvoir S. FRANCONY). MANSOZ (Pouvoir M. WADOWIAK). MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET). RUBIER (Pouvoir T. ILBERT).

Le Président :

Rappelle à l'assemblée la délibération n°2020_25_06_3 fixant le nombre d'administrateurs du CIAS du Lac d'Aiguebelette et désignant les membres du conseil communautaire, représentants de la CCLA au sein du conseil d'administration de cette instance ;

Rappelle que le Président de la CCLA est Président de droit du Conseil d'Administration du CIAS et que, suite à la démission de M. André BOIS de son siège de Président du Conseil communautaire et à l'élection de M. Pascal ZUCCHERO à la présidence de la CCLA, Pascal ZUCCHERO devient de fait Président du Conseil d'Administration du CIAS en remplacement d'André BOIS ;

Explique que Pascal ZUCCHERO étant déjà membre du conseil d'administration du CIAS, il convient de désigner un nouveau représentant de la CCLA au sein de ce conseil d'administration ;

Invite les conseillers à faire valoir leur candidature.

Un élu se porte candidat : André BOIS.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE pour siéger au sein du conseil d'administration du CIAS du Lac d'Aiguebelette, M. André BOIS ;

AUTORISE le Président à signer toutes pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

